

# COMPTE-RENDU RÉUNION

## du 3 juillet 2019

**Objet : Groupe de travail – Réaménagement de l’avenue du Château**

Participants :

Isabelle Spiers, Maire Adjointe déléguée à l’Urbanisme et à l’Esthétique Urbaine,  
Sandra Zerbib, Directrice des Services Techniques de la Mairie de Bourg-la-Reine (BLR),  
Alain Trocquemé, Responsable Espace Public, Services Techniques de la Mairie de BLR,  
L’Hadi Benallègue, Technicien Espace Public, Services Techniques de la Mairie de BLR,  
Alexandra Rochette, Gestionnaire Relation Citoyen, Services Techniques de la Mairie de BLR,  
Anne Dimitracopoulos, Directrice de l’environnement, Service Maîtrise d’Ouvrage Eau  
Assainissement, de Vallée Sud Grand Paris (VSGP)  
Cécile Pomykala-Dufour, Responsable du service Maîtrise d’Ouvrage Assainissement de Vallée Sud  
Grand Paris (VSGP)

et les membres résidents inscrits au groupe de travail.

### **1. Ordre du jour :**

- Organisation des travaux d’assainissement par VSGP
- Planning des travaux des autres concessionnaires
- Présentation d’aménagement de voirie et organisation du stationnement sur la partie ouest
- Échanges

### **2. Organisation des travaux d’assainissement par Vallée Sud Grand Paris (VSGP) :**

La Ville a invité Vallée Sud Grand Paris afin de présenter l’organisation des différentes phases des travaux d’assainissement qui débiteront le 29/07/19 par le tronçon compris entre l’avenue du Général Leclerc et la rue Brun pour se terminer en février 2020 par le tronçon compris entre la rue de la Fontaine Grelot et la rue Hoffmann.

Un courrier d’information aux riverains sera distribué prochainement.

Les diagnostics assainissement effectué par SUEZ France chez les riverains ne seront communiqués qu’à l’issue des travaux puisque ces derniers permettront de résoudre certaines des non conformités relevées lors du diagnostic.

Sur chaque tronçon et pendant les jours et horaires de chantier, la circulation et le stationnement seront interdits. L’accès des véhicules à chaque propriété sera maintenu, sauf durant les travaux de modernisation des branchements situés sous les bateaux. Dans ces cas, l’inaccessibilité ne devrait pas excéder 2 jours.

Durant les travaux, VSGP assure la collecte des déchets et se rapproche des entreprises pour organiser le transport des bacs aux extrémités de chaque tronçon de chantier.

Dans la mesure du possible, il sera conseillé aux riverains de déposer leurs encombrants en dehors de la zone de chantier ou d’en différer leur dépôt au mois suivant.

### **3. Planning des travaux des autres concessionnaires :**

- Les travaux de modernisation de canalisations de gaz sur la partie Est se dérouleront dans le prolongement des travaux d’assainissement, soit de février à mai 2020. Il a bien été constaté que le réseau se situait côté des numéros pairs. La ville n’a à ce jour pas de confirmation de cette planification par GRDF. Les travaux d’enfouissement des réseaux aériens suivront soit de juin à décembre 2020, ainsi que les travaux de rénovation de l’éclairage public.
- Les travaux de réaménagement de l’ensemble de la voie s’effectueront en 2021 .

- La Ville rappelle que le raccordement des riverains à la fibre n'est pas obligatoire, cependant le nouveau génie civil Telecom permettra, aux riverains qui le souhaitent, de se raccorder à la fibre sans travaux ultérieurs sur le domaine public.

#### **4. Présentation d'aménagement de voirie et organisation du stationnement sur la partie ouest :**

##### a) Organisation du stationnement sur la partie Ouest, de la RD920 à la rue de la Fontaine Grelot :

- La Ville rappelle la situation actuelle :- stationnement bilatéral sur banquette entre la RD920 et la rue Bobierre de Vallière qui offre 26 places en tout temps,
  - stationnement alterné par quinzaine entre la rue Bobierre de Vallière et la rue de la Fontaine Grelot qui offre soit 14 places côté pair, soit 19 places côté impair
- La Ville présente les 4 possibilités d'organisation du stationnement rappelant le nombre de places qu'offre chacune d'elles et le souhait d'harmoniser son profil sur cette partie de voie :
  - ✓ n°1: stationnement alterné par quinzaine (situation actuelle) (35 places)
  - ✓ n°2: stationnement en quinconce (37 places)
  - ✓ n°3: stationnement bilatéral sur banquette (54 places)
  - ✓ n°4: stationnement bilatéral sur caniveau (54 places)
- Le choix du groupe de travail se porte sur la solution n°4 stationnement bilatéral sur caniveau mais envisage de minimiser les places en augmentant les zones de croisement. Les avantages de cette solution sont :
  - les trottoirs restent larges dans la partie intermédiaire et sont largement élargis à l'Ouest,
  - La vitesse des véhicules est maîtrisée grâce au rétrécissement de la chaussée à 3,5m,
  - les bateaux sont protégés,
  - augmentation de l'offre de stationnement sur la partie intermédiaire,
  - travaux moins impactant que le stationnement en banquette (moins de terrassement),
- Le stationnement alterné n'est pas totalement écarté par le groupe de travail,
- le choix du revêtement des bateaux n'est pas défini.

##### b) Organisation du stationnement sur la partie Est, de la rue de la Fontaine Grelot à la rue Hoffmann :

- Le choix du groupe de travail se porte sur la solution n°1 stationnement alterné par quinzaine (situation actuelle).
- le choix du revêtement des bateaux se porte sur l'enrobé noir bordé de chaînettes de pavés granit,
- la mise en œuvre de jardinière en pavé à l'instar de la rue Hoffmann n'est pas possible compte tenu du stationnement alterné mais la mise en place de bacs sera étudiée afin de limiter la vitesse des véhicules et d'agrémenter cette partie de voie,

#### **5. La suite de la concertation:**

- Une présentation de l'aménagement sera organisée dans la rue au mois d'octobre pour les riverains de la partie Est
- Une réunion publique sera organisée pour les riverains de la partie Ouest au mois d'octobre pour définir le revêtement des bateaux et le projet d'aménagement.

**Voir la présentation des groupes de travail n°3 du 3/7/19.**